



Strasbourg, le 24 novembre 2017

CDL-EL-OJ(2017)003ann
Or. fr.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

60^e RÉUNION
DU CONSEIL DES ELECTIONS DEMOCRATIQUES

Venise, le 7 décembre 2017 à 10 h.

PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTE

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil est invité à adopter l'ordre du jour tel qu'il figure dans le présent document.

2. Rapport sur les circonscriptions (délimitation et attribution des sièges)

Lors de sa 57^e réunion (décembre 2016), le Conseil a décidé de faire une étude sur le découpage des circonscriptions et l'égalité de la force électorale en général, en mettant l'accent sur la question du gerrymandering.

Un projet de rapport ([CDL\(2017\)033](#)) sur les circonscriptions (délimitation et attribution des sièges) a été dès lors rédigé sur la base des observations de M. Barrett, de Mme Cleveland, de Mme Karakamisheva-Jovanovska, de M. Oliver Kask ainsi que de Lord Richard Balfe et de Mme Leontine Loeber (experts). Le Conseil est invité à l'examiner, en vue de son adoption.

3. Lignes directrices sur la réglementation des partis politiques

Le Conseil est invité à discuter un premier projet de lignes directrices révisées ([CDL-EL\(2017\)003](#)). Comme la première édition ([CDL-AD\(2010\)024](#)), cette deuxième version a été préparée par le groupe d'experts de l'OSCE/BIDDH sur les partis politiques en consultation avec la Commission de Venise, notamment avec M. Alivizatos, M. Eşanu, M. Vermeulen, ainsi que M. Pieter van Dijk (expert de la Commission de Venise). Le Conseil est invité à faire des propositions d'amendements. Une version révisée sera soumise au Conseil, en vue de son adoption, lors d'une prochaine réunion.

4. Etude sur les référendums - questionnaire

Suite à la décision prise par le Conseil scientifique de lancer une étude sur les dangers de l'abus du référendum, le Conseil a discuté un premier projet de questionnaire préparé par M. Alivizatos lors de sa dernière réunion ([CDL\(2017\)022](#)).

Un groupe de travail s'est réuni en marge de la session d'octobre et, sur la base de ses travaux, M. Alivizatos a préparé un projet de questionnaire révisé, qui est soumis au Conseil pour adoption ([CDL\(2017\)022rev](#)).

5. Arménie - projet de loi sur les référendums

Suite à la demande de M. Davit Harutyunyan, ministre de la Justice de l'Arménie, le Conseil est invité à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH ([CDL\(2017\)034](#)) sur le projet de loi constitutionnelle sur les référendums en Arménie ([CDL-REF\(2017\)049](#)), rédigé sur la base des observations de M. Endziņš, de Mme Khabrieva, de M. Maiani et de M. Vilanova Trias ainsi que de M. Vasil Vashchanka, expert de l'OSCE/BIDDH.

6. République de Moldova - Cadre juridique régissant le financement des partis politiques et des campagnes électorales

Suite à la demande de M. Cesar Dorin Preda, Président de la Commission de suivi de l'Assemblée parlementaire, le Conseil est invité à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH ([CDL\(2017\)032](#)) sur le cadre juridique de la République de Moldova régissant le financement des partis politiques et des campagnes électorales ([CDL-REF\(2017\)044](#) et [045](#) ; voir aussi [CDL-REF\(2017\)020](#)), rédigé sur la base des observations de M. Dimitrov, de M. Frenco ainsi que de M. Pieter van Dijk (expert de la Commission de Venise), de M. Fernando Casal Bertóa et de M. Richard Katz (membres du groupe d'experts de l'OSCE/BIDDH sur les partis politiques), de Mme Tatyana

Hilscher-Bogussevich et de Mme Alice Thomas (expertes, OSCE/BIDDH) et de M. Alvis Vilks (expert, GRECO).

7. Communication du secrétariat

Les activités suivantes ont eu lieu entre la 59^e et la 60^e réunions du Conseil des élections démocratiques :

- la participation à une réunion d'experts sur des projets de deux nouvelles publications dans le domaine des élections: «Manuel sur l'observation et la promotion de la participation électorale des personnes handicapées» et «Lignes directrices sur le rôle des prestataires en matière de sécurité publique lors des élections». (OSCE/BIDDH, Varsovie, 19-20 juin 2017);
- une assistance juridique à la mission d'observation de l'Assemblée parlementaire à l'occasion des élections parlementaires en Albanie (25 juin 2017) ;
- la participation à la Conférence annuelle 2017 de la Société internationale de droit public (ICON·S) - "Tribunaux, pouvoir, droit public" (Copenhague, 6 juillet 2017), par une intervention sur « Les Nouvelles tendances en matière électorale : le rôle des tribunaux et de la Commission de Venise »;
- une assistance à la République kirghize dans le domaine électoral, comprenant notamment :
 - une activité relative aux partis politiques sur les campagnes électorales et la résolution des différends électoraux (Bishkek, 27-20 juin 2017) ;
 - deux sessions de formation en vue des élections présidentielles du 15 octobre 2017 (1) sur le suivi des médias, à l'intention des journalistes ; (2) sur le contentieux électoral en vue des élections présidentielles, à l'intention des juges de la Cour Suprême et de la cour interdistrict de la ville de Bichkek (Issyk-Koul, 30 juillet-5 août 2017) ;
- la participation à une conférence sur « le soutien au suivi des recommandations électorales dans les Balkans occidentaux » (Varsovie, 8 septembre 2017) ;
- un atelier de formation sur le contentieux électoral en Géorgie (Batoumi, 22-24 septembre 2017) ;
- un atelier de formation sur le contentieux électoral en République de Moldova (Chişinău, 19-20 octobre 2017) ;
- la participation à la 2^e conférence internationale conjointe sur le vote électronique - Conférence E-VOTE-ID (Bregenz, 26-27 octobre 2017) ;
- la participation à une conférence post-électorale intitulée "Les élections du 2017 en Albanie - Leçons apprises et mesures à venir: législation, administration, formation » (Tirana, 2 novembre 2017);
- la participation à la réunion annuelle du groupe d'experts sur les partis politiques de l'OSCE/BIDDH (Varsovie, 2-3 novembre 2017) ;
- la participation à la 26^e conférence annuelle de l'ACEEEO « Des électeurs conscients à l'âge numérique »(Sofia, 9-10 novembre 2017) ;
- l'organisation, en coopération avec l'Assemblée parlementaire, d'une conférence régionale sur l'utilisation abusive des ressources administratives pendant les processus électoraux: un défi majeur pour les élections démocratiques, destinée en particulier aux Etats du partenariat oriental de l'Union européenne (Londres, 9-10 novembre 2017) ;
- un séminaire sur le contentieux électoral en Ukraine (Kiev, 28-29 novembre 2017) ;
- un séminaire sur «politique et argent : démocratie c. corruption», organisé par l'Institut national électoral du Mexique (Mexico, 5-6 décembre 2017).

8. Activités futures

La Commission de Venise participera :

- à la 12^e Conférence de mise en œuvre de la Déclaration de principes pour l'observation internationale d'élections, organisée par l'Organisation des Etats américains (Washington DC, 13-15 décembre 2017) ;
- à une conférence sur le financement des partis politiques en Moldova : leçons apprises dans le Partenariat oriental (Chişinău, 14-15 décembre 2017).

A la demande du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, la Commission de Venise va préparer un avis sur le référendum révocatoire.

9. Coopération avec l'OSCE/BIDDH

Un échange de vues aura lieu avec les représentants de l'OSCE/BIDDH sur les possibilités de coopération future. L'OSCE/BIDDH est invité à informer le Conseil de ses activités en cours et futures en matière électorale.

10. Date de la prochaine réunion

Le Conseil est invité à fixer sa prochaine réunion au jeudi 15 mars 2017 à 10 h.